

Le député et les éleveurs ont débattu de la présence du loup



Les Rives. Les échanges lors de cette réunion se sont révélés constructifs.

Jean-François Éliaou, député, est venu aux Rives, vendredi 16 février, à la rencontre des éleveurs du plateau. Actuellement, il participe activement au groupe qui achève la mise en forme du "Plan Loup 2018-2023".

Aussi, entre deux réunions de travail à Matignon, il a souhaité être présent sur le terrain à l'écoute de la profession.

Accueilli par le maire, Jean-Paul Agussol, et Brigitte Singla, éleveuse élue à la chambre d'agriculture, Jean-François Éliaou s'est rendu d'abord à la ferme voisine de Combefère pour s'entretenir avec les époux Muret dont le troupeau a subi des attaques de loups l'an dernier.

Maintenir l'agropastoralisme

Le député a exposé sa vision des choses. L'agropastoralisme doit être préservé pour son rôle économique, l'entretien des paysages et son image des traditions.

Désormais, la présence du loup, espèce protégée qui a des partisans, vient perturber le travail des éleveurs. Il convient d'éviter une opposition frontale et de mettre en avant le maintien de l'agropastoralisme menacé. Brigitte Singla a parlé d'un vrai drame pour les éleveurs. Puis Brigitte Muret a détaillé les attaques du troupeau et le stress permanent devant cette situation. Le député résumait cet échange : "Il faut adopter une attitude raisonnable, ne pas se positionner contre le loup mais bannir tout ce qui est contraire à cette activité traditionnelle."

La visite s'est poursuivie à la salle polyvalente en présence de plusieurs maires et d'une vingtaine d'éleveurs du plateau. Le parlementaire précisait que son action était axée sur la défense de l'agropastoralisme et le combat de ce qui va à son encontre. Il a expliqué la problématique gouvernementale et une vision différente des deux principaux ministres concernés.

La territorialisation des décisions administratives (territoire non protégé, territoire non protégéable) a été débattue et les interventions d'éleveurs ont traduit le souhait d'être en territoire non protégéable. Cependant, cette distinction est-elle opportune ? Beaucoup ne veulent pas des aides préconisées par les pouvoirs publics, hauteur des clôtures, achat de chiens patous, tirs d'abattage. Les maires craignent qu'une opposition entre ruraux et urbains s'installe, débouchant sur l'interdiction de manifestations ou de pratiques dans la campagne.

À l'issue d'un échange intéressant, une évidence est revenue une nouvelle fois : pas de cohabitation possible entre loup et agropastoralisme.